



PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

Direction de la Réglementation
de l'intégration et des migrations
B.A.R.P. - P.R.U.
06286 NICE CEDEX 3

Le numéro W061014606
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de CREATION de l'association n° W061014606

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet des Alpes-Maritimes

donne récépissé à **Monsieur le Président**
d'une déclaration en date du : **25 juin 2020**
faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

COMITE INTER PAYS FRANCE/AUTRICHE ET AUTRICHE/FRANCE

dont le siège social est situé : Novotel Cap 3000, District 1730
40 avenue de Verdun
06700 Saint-Laurent-du-Var

Décision prise le : **25 janvier 2020**

Pièces fournies :
liste des dirigeants
Procès-verbal
Statuts

Nice, le 25 juin 2020

*Pour le préfet,
Le chef du bureau des affaires
réglementaires et de proximité*

Jean-Christophe BOUTONNET